



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E59900

VALABLE JUSQU'AU 12/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 15/11/2004
100 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 331 802 256

Siret : 331 802 256 00015
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3025679
Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 592367N 1259 000/2 77420
Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 592367N 4850 000/2 77421

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/12/2022

Raison sociale : FARASSE FLUIDES SAS

RUE DU CHAMP DE TIR
PARC D'ACTIVITES DE CANTIMPRE
59400 CAMBRAI

Téléphone : 03 27 83 67 12
Portable : 06 22 00 79 71

Fax :

Site Internet :

E-mail : maxime.leveaux@spiebatignolles.fr

Responsabilité légale :

CHAPOUIL PASCAL PRÉSIDENT / LEVEAUX MAXIME DIRECTEUR

Effectif moyen : 62 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/01/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	06/12/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.